

Paris, le 17 février 2025

## Communiqué de presse

### **Kalliopé conseille Neoen dans le cadre de la cession d'un portefeuille d'actifs solaires photovoltaïques de 400 MWc à Verso Energy**

La société d'avocats Kalliopé a conseillé Neoen, leader français des énergies renouvelables, dans la cession d'un portefeuille d'actifs solaires photovoltaïques de près de 400 MWc en production et en développement à Verso Energy.

Cette opération stratégique permet à Neoen de poursuivre l'optimisation de son portefeuille d'actifs tout en renforçant sa capacité d'investissement dans de nouveaux projets énergétiques.

La cession inclut des centrales solaires en exploitation ainsi qu'un portefeuille de projets en développement avancé.

Kalliopé a accompagné Neoen sur les aspects corporate et financiers de la transaction. Concernant le corporate, l'équipe était composée de Tanguy d'Everlange (associé) et Thomas Gaborit (collaborateur). Concernant le financement, l'équipe était composée de Rodolphe Cavroy (associé) et Grégoire de Bayser (collaborateur).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tanguy d'Everlange • Avocat associé • [tdeverlange@kalliope-law.com](mailto:tdeverlange@kalliope-law.com) • 01.44.70.64.70  
Rodolphe Cavroy • Avocat associé • [rcavroy@kalliope-law.com](mailto:rcavroy@kalliope-law.com) • 01.44.70.64.70

## À propos de Kalliopé

Fondée en 2008, Kalliopé est une société d'avocats indépendante qui accompagne acteurs privés et publics, français et étrangers, en conseil comme en contentieux, et intervient dans les domaines principaux du droit privé et du droit public des affaires : Rédaction et négociation de contrats ; Corporate - M&A - *Private Equity* ; Immobilier - Construction - Urbanisme ; Travail - Sécurité Sociale ; Energie et infrastructures ; Environnement et industries ; Contentieux - Arbitrage - Médiation ; Banque - Finance - Fonds réglementés ; Compliance - RSE ; Services publics et acteurs publics ; Propriété Intellectuelle.

Installés à Paris et dans la Drôme, les avocats de Kalliopé s'engagent aux côtés de leurs clients pour leur apporter des solutions globales, sur-mesure et opérationnelles, développées grâce à leur forte expertise sectorielle.

Kalliopé est membre de Iurope, une alliance de cabinets d'avocats d'affaires européens *full service* et dispose, en outre, d'un réseau de cabinets *Best friends* sur les autres continents. Kalliopé accompagne ses clients sur leurs problématiques les plus complexes, en Europe comme à l'international, avec le même engagement et la même qualité et proximité.

[www.kalliope-law.com](http://www.kalliope-law.com)

X : @kalliopeLaw • LinkedIn : [linkedin.com/company/kalliopeLaw](https://www.linkedin.com/company/kalliopeLaw)

Retrouvez les communiqués de presse de Kalliopé : <https://www.kalliope-blog.com>.